



PROCÈS VERBAL Assemblée Générale ordinaire Samedi 12 octobre 2019

La Présidente **Eve SCHELTENS** ouvre la séance à 15 h 30. Elle remercie **Serge Plasterie**, membre du Bureau Exécutif de la FFB pour sa présence à l'Assemblée Générale du Comité du Hurepoix et tous les délégués des clubs qui sont présents dans la salle.

Elle énonce ensuite l'ordre du jour de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- 1 - Désignation des scrutateurs
- 2 - Rapport moral - saison 2018/2019
Vote du rapport moral
- 3 - Rapport financier - saison 2018/2019
- 4 - Rapport des vérificateurs aux comptes
Vote du rapport financier
- 5 - Budget prévisionnel
Vote sur le budget prévisionnel
- 6 - Renouvellement des vérificateurs aux comptes
- 7 - Questions diverses

La Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux Présidents de clubs :

Antoinette DI LEGGE à Villecresnes et **Germain BROUARD** à Dourdan.

La Présidente souhaite que l'assemblée ait une pensée émue pour **Eric Rémy** qui nous a quittés en début d'année, ainsi que pour **Françoise Polaert**, Présidente du club du Réveillon, disparue fin août.

Le poste de Vice-Présidente du secteur Enseignement Jeunesse est assuré maintenant par **Marianne Jouve**.

Sylvain Perez a démissionné du Conseil en janvier 2019.

1 - DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs sont madame **Viviane Walti** et monsieur **Alain Pauchon**.

Après comptage des délégués présents et représentés, 115 présents et 33 pouvoirs sur 178 délégués convoqués, soit 83 %, l'Assemblée Générale peut valablement se tenir.

2 - RAPPORT MORAL - saison 2018/2019

La Présidente commente le rapport moral à l'aide du diaporama (en annexe)

Le rapport moral a été envoyé aux présidents de clubs le 25 septembre, à charge pour eux de le transmettre à leurs délégués.

Le Comité regroupe aujourd'hui 42 clubs, 46 communes bénéficient d'une salle de bridge. Le Comité abrite le club Jeunesse auquel sont licenciés les jeunes non-inscrits dans un club.

Le Comité regroupe, pour la saison 2018/2019 :

- **4 045 licenciés** (contre 4 170 la saison dernière, 4 454 la saison 2016/2017, 4 611 la saison 2015/2016 et 4 682 la saison 2014/2015), soit une diminution de 3 % (6.38 %, la saison dernière, 3.38 % et 3.37 % les saisons précédentes).

Toutefois il faut pondérer avec les licences jeunes : **56 cadets, 30 juniors et 204 scolaires** pour cette saison contre 57, 51 & 220, en 2017/2018, 67, 57 & 350 en 2016/2017 et 50, 48 & 428 en 2015/2016.

C'est donc une diminution, hors jeunes, de 87 bridgeurs soit de **2.26 %** (3.75 % & 1.84 % les saisons précédentes).

246 licences "gratuites" ont été attribuées (216 en 2017/2018 – hors jeunes).

L'âge moyen des licenciés est de **71 ans** et 10 mois (+6 mois en un an – hors scolaires)

En ce qui concerne la gestion de l'immeuble :

La climatisation fonctionne de façon satisfaisante, nous avons changé de prestataire, le nouveau est situé à Fresnes et peut ainsi intervenir rapidement.

Certaines actions, reportées la saison dernière, ont été réalisées :

- Réfection de l'éclairage dans la salle de jeu grâce à l'installation de LEDS
- Traçage du parking refait cet été.

En cours de saison des expositions ont été proposées dans la salle de jeu avec des œuvres de bridgeurs.

Les Compétitions

Nous avons organisé **53 compétitions, 18 régionales et 35 fédérales**, auxquelles il faut ajouter les **16 finales de ligue** jouées à Marcoussis.

Exceptionnellement le tournoi du 1^{er} mai a été organisé à Marcoussis. Nous espérons que le club de **Chaville** pourra reprendre cette manifestation.

Olivier de Mourgues, Martine Meunier et Marie-Jo Boutrin ont créé et fait vivre le challenge **Bridge-Golf** sur une idée du Comité de Bourgogne. Nous espérons ainsi recruter des golfeurs. Il comporte 6 étapes, une par mois de mars à octobre, avec un parcours de golf de 9 trous le matin, et un tournoi de bridge l'après-midi. Cette première saison a été une période d'apprentissage. Nous devons maintenant améliorer notre organisation en faisant participer les clubs de bridge voisins des golfs qui nous accueillent et les responsables des clubs de golf concernés.

Le service compétitions a assuré :

- la mise en place des épreuves et, si nécessaire le soutien aux arbitres, grâce à **Hakima Verrier, Marie Louise Das et Jean François Chevalier**.
- la duplication des données principalement grâce à **Marie Louise Das et David Toledano**.

Au vu des résultats très négatifs constatés en début de saison, nous avons souhaité limiter l'attraction du Comité de l'Yonne auprès de nos joueurs.

Un accord existe entre les Comités de Paris, du Val de Seine et du Hurepoix. Les échanges sont à peu près équilibrés.

Cependant, de nombreux bridgeurs ont été attirés par les compétitions fédérales jouées à Montereau, et vous trouverez le détail de ces participations dans le document des rapports distribués avant l'assemblée générale.

Si tous ces joueurs étaient venus jouer à Marcoussis le nombre de nos qualifiés pour les finales de ligue aurait augmenté de façon significative et nos pertes sur le poste « compétitions » auraient été nettement moindres.

Malgré ce résultat calamiteux nous parions sur la prise de conscience de nos licenciés et nous avons limité pour la saison 2019/2020 notre demande d'autorisation exceptionnelle pour jouer à Montereau, à seulement 2 épreuves en Excellence : l'Open et le Mixte par équipes.

Statistiques de participation aux épreuves :

La diminution du nombre de bridgeurs a entraîné de nouveau une baisse conséquente de la fréquentation des épreuves.

- ♣ Les épreuves régionales : nous constatons une baisse de **10 %** du nombre de participations.
- ♣ Au niveau des Interclubs : le nombre d'équipes a diminué de **5 %**

- ♣ Au niveau du Hurepoix/8 : de **- 4 %**, le règlement a fait l'objet de quelques réclamations. Il sera revu par la Commission Compétitions pour la saison 2019/2020.
- ♣ Au niveau du Simultané du Hurepoix (- 2 Clubs participants) : **- 6 %** de joueurs.

Synthèse :

- ♣ Pour les épreuves fédérales par équipes : **- 6 %** (- 4,43 %, - 5.47 % et - 2% les saisons précédentes)
- ♣ Pour les épreuves fédérales par paires : **- 3.6 %** (- 3 %, - 5.50 % et - 4.5% les saisons précédentes)
- ♣ Pour les épreuves régionales du Comité : **- 10 %** (- 3.57 %, - 14 % et - 3.24% les saisons précédentes)

Les résultats de nos équipes au niveau national sont très satisfaisants : **Claire et Patrick Niaudet** sont champions de France en Mixte Honneur, **Antony** est champion de France de l'interclubs D1 grâce à l'équipe de **Jean Paul Balian**.

Sont Champions de France également, l'équipe de **Dominique Bourdin** en Dames/4 et d'**Edouard Beauvillain** en Division nationale D2.

Nous avons également 5 places de seconds et 3 places de 3èmes.

Calendrier :

Nous nous efforçons de concilier les obligations du calendrier fédéral avec les **contraintes des clubs** et les **souhaits des joueurs** :

- ♥ Équilibrage des tournois sur les 5 jours de la semaine.
- ♥ Pour les compétitions Espérance, les éliminatoires sont jouées dans les clubs.

Le calendrier a été mis en ligne sur notre site fin juin.

Challenge Jean-Claude Pourcelot :

Nous avons distribué :

- ♣ 202 250 Points d'Expert pour le classement général du challenge
- ♣ 224 000 points d'expert pour le Hurepoix par 8.
- ♣ La dotation du comité en Points de Performance, 2 109, a été répartie pour 55 % en attribution directe et l'autre partie pour le classement général de l'Open.

L'Arbitrage

15 arbitres sont intervenus au Comité, arbitres de comité, fédéraux, nationaux et international.

Vincent Aubert, nommé à cette rentrée, est le 16^{ème} arbitre du Comité.

Tous les arbitres sont depuis le 1^{er} janvier 2019 des auto-entrepreneurs à qui nous réglons des prestations sur facture. Le calcul de la prestation a été réalisé en tenant compte des charges.

Une session de formation de nouveaux arbitres de clubs a été organisée et prise en charge par **Jean François Chevalier** assisté par **Denis Ancelin**.

9 candidats ont été reçus dont 3 avec les félicitations du jury.

Nous n'avons pas eu de demande pour un cycle de conférences destiné aux joueurs intéressés par le code.

L'Enseignement – Jeunesse

Les scolaires et cadets

Les scolaires sont licenciés soit dans un club (Antony, Dourdan, Etampes, Gif, Meudon, Orsay, Soisy Etolles, Villecresnes & Viroflay,) soit dans le club "Jeunesse" rattaché au Comité,

pour les jeunes de Chevreuse, Fontenay aux Roses, Issy les Moulineaux, Juvisy, Massy, Mennecey et Méréville.

Le Comité a pris en charge les licences de tous les scolaires et primaires (7.50 € par enfant). Les clubs ont payé la licence des cadets et juniors inscrits chez eux (7.50 € par jeune) plus 1€ de cotisation-comité pour les juniors.

Durant l'année écoulée, nous avons licencié **181** scolaires, **23** primaires et **56** cadets soit une diminution de 5.45 %. Cette perte s'explique, en partie, par le fait que seul le club de Mennecey (et Fontenay aux Roses en début de saison) est intervenu dans une école primaire cette année (45 scolaires de moins).

Plusieurs manifestations ont été proposées :

- ♣ les **Marcassins**, tournoi d'entraînement pour les scolaires : le 10 février au Club de Meudon, avec 50 collégiens.
- ♣ le **championnat régional scolaire** destiné aux Collèges : le 8 mai au Comité, avec 60 participants. 20 d'entre eux ont disputé la Finale Nationale le 9 juin à Saint Cloud. Une paire a été médaillée de bronze en niveau 1ère année : **Yanis Dury** (d'Antony) et **Nao Roger** (de Viroflay).
- ♣ le **championnat scolaire** destiné aux **Ecoles Primaires** : le 23 juin au club de Mennecey, avec 18 participants.
- ♣ **un stage** de 3 jours pour les cadets, à Marcoussis du 2 au 4 janvier 2019, auquel ont participé 7 cadets, a été dispensé par **Marianne Jouve**.
- ♣ 5 cadets, accompagnés par **Marianne Jouve**, ont participé au **Festival de Biarritz** et au stage du Val de Seine animé par **Laurent Thuillez**.
- ♣ 28 cadets ont participé à la sélection pour le **Championnat de France cadets** le 14 avril au club de Massy, et 12 se sont qualifiés pour la Finale les 18 et 19 mai à Saint Cloud.
- ♣ un cadet s'est distingué en remportant le titre de vice-champion de France open/2 promotion : **Philippe Tchoukine** (de Gif sur Yvette).

♥ Les juniors

Pour les juniors, nous avons cette saison 30 licenciés (51 & 57 les saisons précédentes, perte de 41 %) dans les clubs et à l'**Ecole Normale de Cachan**.

➤ La formation des enseignants :

Le développement du bridge implique la formation d'enseignants :

♥ les initiateurs et enseignants cadets :

Jacqueline Airault et **Bernard Feltin** ont animé 3 stages de formation d'initiateurs (sur 3 niveaux d'enseignement) : 10 participants.

Bernard Feltin a assuré la formation « enseignant cadet » (2 niveaux d'enseignement) : 11 participants.

♥ les maîtres assistants et moniteurs :

Jean Luc Neau a été reçu à l'examen de Maître Assistant.

Une session de formation de moniteurs a été organisée cette saison à Marcoussis. 9 candidats ont été reçus à l'examen.

Nous avons 10 écoles de bridge labellisées.

Le **tournoi des étoiles**, tournoi réservé aux élèves des Ecoles de Bridge et organisé par le Comité, a regroupé 60 participants sur 3 niveaux le 2 juin à Marcoussis.

La fête des moniteurs et des initiateurs a regroupé 52 participants le 14 juin, au programme : réunion moniteurs puis conférence de **Jean Paul Balian** (Professeur toujours très apprécié) et repas.

Dominique Leclerc, notre Animateur Pédagogique Régional, est le correspondant du Hurepoix pour faire vivre la **Convention avec l'Education Nationale**.

Une bridgeuse du Hurepoix, professeur de mathématiques, a suivi la formation organisée par le FFB dans le cadre du « **PAF Bridge et Maths** ».

La communication et le développement



Dynamisme en Hurepoix :

La saison 2018/2019 a vu la suite de la démarche d'amélioration continue « **Dynamisme en Hurepoix** ».

Cette démarche, définie par la Commission Communication & Développement fin 2017, a été validée par le Conseil d'Administration. **François Plat** en est le pilote.

La première étape a consisté en un état des lieux sur 3 axes : analyse de nos effectifs, évolution de l'offre du Comité et de la FFB, analyse des non-renouvellements. Le groupe de travail a ensuite élaboré une grille d'analyse destinée à une auto-évaluation des clubs. **Jean Luc Neau** a développé un logiciel de dépouillement de ce questionnaire d'Auto-Évaluation de Club "AEC".

Ce questionnaire a été présenté et remis aux Présidents de clubs. Puis, l'outil AEC a été diffusé début avril 2018. L'objectif est de mettre en œuvre 3 actions (ou plus) d'amélioration, prioritaires dans chaque club.

L'été 2018, les clubs du Hurepoix ont dû engager leur travail d'analyse et d'identification d'actions d'amélioration. À ce jour, à notre connaissance, 12 clubs ont effectué leur auto-évaluation, 15 clubs ont identifié des actions d'amélioration dont un certain nombre a déjà été lancé.

L'étape suivante est un questionnaire vers les adhérents des clubs afin de connaître leur ressenti et de mettre en adéquation l'analyse des responsables du club et les besoins des membres du club. Cette étape devrait pouvoir être réalisée au cours du dernier trimestre 2019.



La communication vers les bridgeurs est réalisée par :

- ♥ La mise en ligne sur le site du Comité de reportages photos réalisé par **Béchir Arfaoui** et la gestion des comptes « Instagram » « you tube » et « facebook ».
- ♥ La communication sur les épreuves grâce :
 - aux articles diffusés sur notre site,
 - à l'envoi de la newsletter mensuelle,
 - à l'information ciblée, adaptée à chaque catégorie de licenciés avant chaque épreuve,
 - à la relance par mail effectuée par **Hakima Verrier** une semaine avant le début de l'épreuve.
- ♥ L'envoi du fascicule « **Bienvenue en Hurepoix** » adressé aux nouveaux bridgeurs en début d'année 2019.



Vers les clubs :

En février 3 réunions ont rassemblé 36 présidents ou leurs représentants.

La réunion générale des Présidents a eu lieu le 23 juin 2019, 36 présidents étaient également présents ou représentés. A cette occasion un livret regroupant les statistiques des clubs et du Comité a été remis aux présents.

La Chambre Régionale d'Ethique et de Discipline

Cette saison, un dossier a été présenté devant la C.R.E.D. et a fait l'objet d'une sanction (avertissement).

Ensuite la parole est donnée à la salle pour les questions.

Plusieurs Présidents s'interrogent sur l'efficacité de la Bridge Box en matière d'apport de nouveaux licenciés. **Serge Plasterie** prend la parole pour rappeler qu'il est encore trop tôt

pour juger de l'efficacité du produit.

Le Comité du Hurepoix est en tête des comités pour sa participation au réseau Bridge Box, mais il faudra attendre la fin de la saison pour juger l'apport en nouvelles adhésions liées à la mise en place de la bridge Box.

Sur la question concernant l'e-cotisation, il précise que celle-ci est liée à l'accès à **Fun Bridge** et uniquement à cette possibilité de jouer sur Internet. Elle ne dispensera pas ceux qui veulent jouer dans un club de prendre la cotisation FFB.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les commentaires sur le rapport moral de la Présidente, approuve le dit rapport à l'unanimité, et donne quitus à la Présidente et aux membres du Conseil d'Administration.

2 - RAPPORT FINANCIER

Olivier de MOURGUES, trésorier, présente le rapport financier, le compte de résultat et le bilan.

Le trésorier a orienté cette année son travail essentiellement sur les éléments suivants :

- ❖ Révision générale des contrats.
- ❖ Comparaison des recettes des compétitions à périmètre constant.
- ❖ Suivi des dépenses.

Les contrats de bureautique ont été renégociés tant en terme de coûts qu'en terme de durée.

Les recettes des compétitions ont fortement diminué : 40 696 €, pour les raisons suivantes :

- Ajustement et uniformisation des tarifs
- Diminution sensible des participants
- Suppression de certaines phases ou de certaines coupes

Heureusement cette diminution a été compensée presque en totalité par l'augmentation temporaire de 10 € de la cotisation comité.

Depuis le premier janvier tous les arbitres sont auto-entrepreneurs. Il y a donc un transfert de charges entre les frais d'arbitrage et le poste salaires et charges.

Les produits exceptionnels sont constitués par la reprise d'un contrat bureautique et sa modification.

L'augmentation des frais de fonctionnement est due à la modification des écritures de leasing plus conforme aux règles du plan comptable.

L'augmentation des frais de compétitions vient principalement de la création du challenge golf/ bridge dont le résultat annuel est équilibré.

La dotation aux amortissements a diminué de presque 12 000 €.

La provision pour « départ à la retraite » est de 4 200€.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 1 884€

Pour mémoire nos emprunts se terminent en août 2021.

Nos réserves financières sont satisfaisantes au regard du fonctionnement de notre comité.

Olivier de Mourgues commente à l'aide du diaporama le compte de résultats et les tableaux détaillés explicatifs, ainsi que le bilan. (documents en annexe).

RAPPORT DES VERIFICATEURS

Les vérificateurs aux comptes sont **Gabriel SCHREIBER** et **Richard ROSSIGNOL**.

Gabriel SCHREIBER présente leur rapport :

Rapport des vérificateurs sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2019 en annexe

La parole est donnée à la salle

Plusieurs présidents rappellent que le résultat légèrement excédentaire n'a été obtenu que suite à l'augmentation de la cotisation de 10 € l'an passé. La baisse de fréquentation des

compétitions demeure inquiétante, et la situation reste préoccupante, tant que la totalité des emprunts contractés pour la Maison du Bridge ne seront pas remboursés.

Le trésorier remercie les Vérificateurs aux comptes et fait voter les participants à l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier relatif à la présentation des comptes de l'exercice 2018/2019 ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes, approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice et donne quitus au Trésorier.

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Olivier de Mourgues propose d'affecter le résultat excédentaire de 1 884 € au compte « Réserves ».

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice d'un montant de 1 884€ au compte "report à nouveau".

DESIGNATION DES VERIFICATEURS

Nos 2 vérificateurs, **Richard Rossignol** et **Gabriel Schreiber** se disent prêts à continuer leur mission pour la saison 2019/2020

Messieurs Richard ROSSIGNOL et Gabriel SCHREIBER sont désignés à l'unanimité aux postes de "Vérificateurs aux Comptes" pour la saison 2019/2020.

OBJECTIFS POUR LA SAISON PROCHAINE

La Présidente reprend le diaporama et liste les objectifs réalisés sur l'exercice 2018/2019 et les orientations 2019/2020 par secteur.

Olivier de Mourgues présente le budget prévisionnel 2019-2020 arrêté à 566 500 €. (document en annexe)

Celui-ci est construit sur des bases identiques aux résultats obtenus au 30 juin 2019 avec une baisse de 3% des ressources issues des compétitions, due à la diminution envisagée des compétiteurs. Il présente donc un résultat déficitaire de 2 800 €.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les prévisions de l'exercice en cours, approuve le budget prévisionnel 2019/2020. (3 abstentions).

La Présidente remercie les membres du Conseil de leur action au sein du Comité et de leur dévouement à la cause du bridge.

L'Assemblée Générale se termine par la remise des médailles et des coupes.

La séance est levée à 18 h30.

Le TRESORIER

Olivier de MOURGUES

Le SECRETAIRE GENERAL

Dominique SECHET

La PRESIDENTE

Eve SCHELTENS

